



Le 23 mai 2018

AVIS DE CONVOCATION

Aux membres du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent

Votre Honneur,

Vous êtes, par la présente, convoqué à la prochaine rencontre **EXTRAORDINAIRE** du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent qui aura lieu **MERCREDI LE 30 MAI 2018 À 18H30**, à la salle du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent située au 10, rue King, à Huntingdon.

18h30 – 19h30

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 mai 2018.
4. Période de questions générales de l'assemblée.
5. Administration générale
 - 5.01 Adoption des états financiers audités 2017.
 - 5.02 Adoption du règlement relatif aux quotes-parts et tarifs des différents services de la MRC du Haut-Saint-Laurent, pour l'année 2018, abrogeant les règlements n^{os} 295-2017 et 209-2006.
 - 5.03 Signataires dans le cadre des programmes de la Société d'habitation du Québec.
 - 5.04 Nomination d'un responsable de la sécurité informatique dans le cadre des programmes de la Société d'habitation du Québec.
 - 5.05 Signataires – Comptes bancaires et autres effets.
 - 5.06 Avis de motion pour un règlement d'emprunt en matière de consolidation de dettes (déficit accumulé au 30 juin 2018).
6. Varia.
7. Questions de l'assemblée portant uniquement sur les sujets traités à l'ordre du jour.
8. Levée de la séance.

19h30 – 21h

COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

N.B. Tous les membres du Conseil sont invités à assister à la rencontre du Comité de sécurité publique (CSP). Les mairesses et maires non-membres du CSP pourront intervenir sur invitation de la présidente du CSP.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance.
 - 1.1 Présence des maires et mairesses.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 mars 2018.
4. Nouvelle responsable de la MRC du Haut-Saint-Laurent au Comité de sécurité publique.
5. Suivi de la visite au service d'urgence de la Sûreté du Québec à Saint-Hubert.
6. Rapport annuel d'activités réalisées par la Sûreté du Québec pour 2017-2018.
7. Problématiques des municipalités locales.
8. Adoption des règlements municipaux (suivi).
9. Varia.
10. Date et endroit de la prochaine réunion.
11. Levée de la réunion.

Laurent Lampron
Directeur général/secrétaire-trésorier par intérim